

# Le patrimoine mis en valeur



**M. Launay 1er à gauche, M. Calmon, 4e à gauche, M. Burte 4e à droite entourés des élus miersois et des employés de La Poste des agences de Miers et de Gramat.**

OPÉRATION « prêt à poster » de La Poste: M. Erik Burte, directeur de l'établissement La Poste du secteur de Gramat et M. Bernard Calmon, maire de Miers ont signé tout dernièrement, une convention de partenariat pour la réalisation d'un Prêt à Poster. Cette cérémonie s'est déroulée à la mairie de Miers en présence de M. Launay, député du Lot, de nombreux conseillers municipaux de Miers et d'employés de La Poste. Plusieurs habitants de la commune ont également assisté à cette cérémonie.

## Un outil de promotion du territoire

Erik Burte indique que La Poste est fière d'assurer la promotion du patrimoine de la commune de Miers. En effet, deux vues de la commune figurent sur les enveloppes: une vue du bourg de Miers prise depuis la route de Padirac et une vue de la Fontaine de Fialy. « Avec l'agence postale communale, La Poste est un des

acteurs de la vie locale. Une agence postale communale est installée à Miers où vous pourrez vous procurer cette enveloppe et faire connaître votre commune bien au-delà de notre département » précise M. Burte.

M. Calmon remercie La Poste et se félicite à son tour de cette opération qui est une première pour la commune de Miers et qui fera connaître la commune sur tout notre territoire national. Il invite tous les miersois à se procurer ces enveloppes à l'agence postale de la commune où Mme Béatrice Cadiergues leur réservera le meilleur accueil.

## Les évolutions de La Poste inquiètent les élus

M. Calmon aborde ensuite les problèmes actuels que connaît notre territoire à savoir les menaces de fermetures des bureaux de poste en particulier sur Alvignac et Rocamadour. « Nous avons cette épée de Damoclès sur la tête, nous sommes très sou-

cieux pour le maintien de certaines agences sur notre territoire. La population toute entière souhaite garder les bureaux de Poste. C'est important pour notre quotidien de maintenir ce service » ajoute M. le maire.

## Le député J. Launay donne quelques précisions

Le député Jean Launay après s'être lui aussi félicité de cette initiative qui permettra de faire voyager l'image de la commune de Miers revient sur l'actualité de la société publique La Poste qui comme chacun sait va ouvrir une partie de son capital au secteur privé. M. Launay est membre l'observatoire national de la présence postale chargé de suivre l'évolution du réseau postal et de définir les conditions de son financement, à travers le fonds postal de péréquation territoriale. Il suit avec la plus grande attention les dossiers locaux d'Alvignac et de Rocamadour, il a rencontré pour ce faire, le directeur régional de La Poste. M. Launay réaffirme que La Poste a une mission de service public et qu'elle contribue à l'aménagement du territoire en maintenant un lieu de vie au sein de nos villages. « La Poste doit rester le partenaire de nos communes au niveau local » réaffirme M. le député.

La cérémonie s'est poursuivie et terminé autour d'un pot amical où de nombreuses pâtisseries ont pu être dégustées.

Roland Puech